

AFFAIRE N°4 - Passation d'un marché avec l'EDF pour la mise en souterrain des réseaux BT et reprise des branchements dans les rues Ruisseau des Noirs et du Butor.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le but d'améliorer l'esthétique de la ville par la suppression des câbles aériens et de leurs supports qui déparent nos rues, je vous demande de m'autoriser à passer conformément à l'article 312 alinéa 2 du C. M. P., un marché de gré à gré d'un montant de 311 267,55 F avec l'Electricité de France relatif à la mise en souterrain des réseaux BT et reprise des branchements en coordination avec les travaux de la 9ème tranche d'assainissement.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chapitre 902 Article 233-20 du Budget de 1975 (crédits reportés).

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE

X

X

X

proposé
Denis le 11/3/76
en sa qualité de
Secrétaire Général
signé G DALEX
en copie certifiée
conforme
le Directeur des Finances
et des collectivités locales
P. PASTOR